

L'ACCORD DU LAC MEECH

Mlle Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir, en vertu de l'article 36 du Règlement, de présenter une pétition signée par des étudiants de l'université de Calgary, laquelle est située dans la circonscription de Calgary-Ouest.

Les signataires sont 200 étudiants et étudiantes qui se préoccupent beaucoup de la nature et de l'avenir de notre pays. Ils demandent au Parlement de retirer son approbation de l'Accord du lac Meech, de signer un nouvel accord qui répondra aux demandes des régions et, de ce fait, unira le Canada au lieu de le diviser, et qui prévoira la ratification par la population de tous les amendements constitutionnels futurs.

Je sais que le Parlement appréciera le fait que des jeunes essaient de faire quelque chose de positif pour leur pays.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je prends également la parole en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition d'habitants de Colombie-Britannique très déçus des initiatives du gouvernement qui réduisent les prestations parentales d'assurance-chômage versées aux parents adoptifs. Ils estiment que les 15 semaines de prestations versées précédemment reflétaient mieux les besoins que les 10 semaines actuelles. Ils demandent au gouvernement de reconsidérer cette mesure discriminatoire et régressive. Je suis heureuse de présenter cette pétition en leur nom. Elle est signée par 50 habitants de Colombie-Britannique.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, moi aussi, je suis très heureux de présenter une pétition, conformément à l'article 36 du Règlement, au nom de plusieurs habitants de Kamloops, en Colombie-Britannique, qui se préoccupent du fait que le gouvernement réduit de 15 à 10 semaines la durée des prestations accordées aux parents adoptifs. Ils pensent que c'est une démarche très régressive et ils demandent au gouvernement de réexaminer cette question et d'encourager les parents adoptifs à se consacrer à leurs enfants adoptés dès leur arrivée au foyer.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, sur un autre sujet, encore de Kamloops (Colombie-Britannique), j'ai toute une liste d'électeurs qui se dés-

Initiatives ministérielles

olent de voir le gouvernement imposer la taxe sur les produits et services d'une manière si insensible. Ils lui demandent de considérer les répercussions qu'aurait la taxe, notamment sur les habitants des régions éloignées du Canada, de tout recommencer et de faire une vraie réforme fiscale.

VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, voici une troisième pétition concernant VIA Rail qui vient, elle aussi, de l'ouest du Canada.

Les gens de l'Ouest considèrent que cette décision du gouvernement de réduire le service de VIA Rail partout au Canada est loin d'être mûrement réfléchi. Ils rappellent que le service voyageurs ferroviaire est écologique et ils demandent au gouvernement non seulement de faire marche arrière, mais de moderniser VIA Rail pour encourager les gens à utiliser davantage ce mode de transport.

L'AGRICULTURE

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le Président, j'invoque aujourd'hui l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition au nom de certains producteurs de l'ouest du Canada. L'orientation que le gouvernement donne actuellement à l'agriculture, notamment le démantèlement de la Commission canadienne du blé à qui le gouvernement retire la compétence sur la commercialisation de l'avoine, inquiète au plus haut point les agriculteurs de cette région.

Cette pétition demande au gouvernement de redonner à la Commission la compétence sur la commercialisation de cette céréale en accordant à l'avoine et à l'orge la même protection qu'au blé en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du blé.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, j'ai ici douze pétitions de toutes les parties de l'ouest du Canada, du nord de la Colombie-Britannique, de l'île de Vancouver, du sud de la province, de ma circonscription de Mission—Coquitlam, de Calgary, d'autres parties de l'Alberta et de diverses localités de l'Ontario. Les pétitionnaires sont révoltés par l'imposition d'une taxe sur les produits et services qui constituera en fait une taxe minimale pour les riches et les entreprises, mais ajoutera au fardeau fiscal des Canadiens à revenu moyen. Conformément à l'article 36 du Règlement, je présente ces pétitions.